

Les implications du changement climatique sur les armées, les missions de maintien de la paix et la prévention des conflits

SHIRLEY V. SCOTT, PhD*

SHAHEDUL KHAN**

Le changement climatique représente une menace grave à la sécurité mondiale, un risque immédiat pour notre sécurité nationale. Et ne vous y méprenez pas, ceci aura un impact sur la manière dont nos militaires défendent notre pays.

— Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique, 20 mai 2015

Un nombre croissant d'experts s'accordent sur la nécessité d'inclure le changement climatique dans la stratégie de défense et de sécurité. Pour une bonne cinquantaine de pays, la politique de défense nationale fait, d'ores et déjà, clairement référence au réchauffement climatique¹. Aux États-Unis, instigateurs de la conscience environnementale, les têtes pensantes du Pentagone prirent la mesure de l'enjeu de sécurité à tout le moins en 2007, avec la publication par la CNA Corporation d'un rapport déterminant sur la menace que le climat fait peser sur la sécurité nationale². À quelques mois de la Conférence *Paris Climat* de 2015, le ministre français de la Défense organisa une conférence internationale des ministres et hauts responsables de la Défense, partant du constat que « le réchauffement climatique est un enjeu de paix et de sécurité autant qu'une question environnementale ». La conférence fut l'occasion d'insuffler une dynamique avec la planification d'un cycle de rencontres³.

Cet article examine cinq conséquences possibles du réchauffement climatique sur les forces armées, tant à l'échelon national qu'à l'échelon le plus élevé de la coopération et

*La professeure Shirley Scott est titulaire d'une chaire à la Faculté de sciences sociales de l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud (UNSW) en Australie et d'une chaire de recherche à l'Institut australien des affaires internationales. Elle est aussi membre du Conseil consultatif de la Société asiatique de droit international. Dans le cadre d'un projet mené conjointement avec la professeure Charlotte Ku, elle étudie le potentiel du Conseil de sécurité de l'ONU à contribuer à la gouvernance mondiale du changement climatique. Leur ouvrage sera publié par Edward Elgar en 2017.

**Shahedul Khan a servi comme soldat de maintien de la paix dans la mission de l'ONU au Soudan et a été nommé chef des opérations à Djouba au Soudan du Sud. Il prépare un doctorat à la Faculté de sciences sociales de l'UNSW (Australie) sur le rôle des soldats de maintien de la paix dans la stratégie d'adaptation au changement climatique.

de la sécurité internationales, à savoir le Conseil de sécurité de l'ONU. Il est communément admis que les institutions militaires jouent un rôle majeur sur le territoire national, celui d'aider la société à se préparer et à s'adapter au changement climatique. Partant, l'éveil d'une conscience internationale plaçant l'adaptation au cœur climatique de la prévention des conflits est fort probable. Si le Conseil de sécurité s'est déjà penché sur la question, les implications du réchauffement climatique sur la sécurité n'ont pas encore fait l'objet d'une résolution. Cet article suggère que l'une des réponses les plus pragmatiques et efficaces du Conseil serait de faire figurer de façon explicite le programme d'adaptation au réchauffement climatique dans la planification des missions de paix.

L'impact sur les installations et les équipements militaires

Le changement climatique a un impact direct indéniable sur les infrastructures militaires. Les installations à faible altitude comme les bases navales sont tout particulièrement exposées à l'élévation du niveau des mers et aux événements météorologiques extrêmes. Par exemple à Norfolk (Virginie), le quartier général de la Flotte Atlantique de la marine américaine est menacé par la montée des eaux et l'affaissement du sol.

D'autres répercussions sont envisageables : les vagues de chaleur extrême pourraient mettre à l'épreuve les exercices et la fonte des glaces pourrait avoir des incidences sur les opérations sous-marines⁴. La menace que constitue le changement climatique pour la sécurité nationale fut évoquée pour la première fois en 2010 par le *Quadrennial Defense Review* des États-Unis. L'examen trimestriel de la Défense de 2014 proposait une « évaluation complète de toutes les installations visant à estimer les impacts potentiels du changement climatique sur les missions [des États-Unis] et leur résilience opérationnelle, et d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'adaptation selon les besoins⁵ ». Le département de la Défense prenait toute la mesure du défi, comme en témoigne sa feuille de route d'adaptation au réchauffement climatique publiée la même année⁶.

Le Royaume-Uni, pour sa part, a cherché à renforcer la résilience de son infrastructure de défense face aux risques environnementaux, comme l'érosion côtière ou la surchauffe des infrastructures. Ainsi, le moteur de l'hélicoptère Chinook a été repensé afin de résister aux températures élevées. Disposant d'un des plus vastes domaines fonciers, le ministère britannique de la Défense (MoD) porte une attention particulière aux questions environnementales lors de la définition de ses besoins en matière d'entraînement et d'opérations ainsi que lors de la planification de la sécurité⁷. À cette fin, il recueille les conseils avisés des experts environnementaux, des représentants des organisations de protection, des personnels du MoD et des experts bénévoles⁸.

La réduction de l'empreinte écologique des forces armées

Qu'elles soient aériennes, terrestres ou navales, les opérations militaires sont très gourmandes en énergies fossiles. Le constat est criant pour les armées américaines, étant donné l'envergure des missions confiées. Ajoutons à cela le coût annuel de climatisation

des troupes pour les opérations en Afghanistan et en Irak estimé à plus de 20 milliards de dollars US⁹. Les efforts considérables consentis par le département de la Défense en vue de réduire sa dépendance à l'égard des énergies fossiles ont permis d'une part de diminuer son empreinte écologique et d'autre part de renforcer sa sécurité énergétique. L'armée américaine a donc amélioré son efficacité énergétique en optant pour des énergies vertes comme le solaire et l'éolien¹⁰.

Pour étayer sa *Stratégie pour la Défense 2011–2030*, le MoD britannique a défini une *Stratégie de développement durable*¹¹. Le document expose deux principes : le premier, selon lequel « la défense doit être résiliente face aux menaces environnementales, sociales et économiques, présentes et futures (adaptation) » ; et le second, selon lequel « la défense doit tirer profit des impacts positifs et réduire au minimum les impacts négatifs que les activités de défense ont sur l'environnement, les peuples et l'économie, au Royaume-Uni et à l'étranger (atténuation)¹² ». Cette stratégie met en avant un certain nombre d'objectifs : réduction des gaz à effet de serre générés par les transports, réduction de la dépendance des opérations militaires aux énergies fossiles, limitation des voyages d'affaires par avion¹³. En Italie, la défense a considérablement réduit sa dépendance aux énergies fossiles, notamment en installant 1,5 million de m² de panneaux photovoltaïques. La marine italienne expérimente des biocarburants conformes aux spécifications techniques des carburants utilisés par l'OTAN¹⁴.

En 2012, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a émis des recommandations visant à améliorer les performances environnementales des opérations de maintien de la paix en tirant profit des capacités des ressources naturelles « tout en réduisant au minimum leur contribution possible à la reprise des conflits et à l'insécurité¹⁵ ». Le PNUE, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et l'Institut international du développement durable ont élaboré conjointement trois modules de formation en ligne sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles à l'usage du personnel des missions de paix de l'ONU¹⁶.

La prise en compte du changement climatique dans la stratégie militaire

Si, à l'échelle mondiale, les institutions militaires sont priées de réduire leur empreinte carbone, on attend avant tout qu'elles apaisent les conflits liés à la raréfaction des ressources et bien moins qu'elles jouent un rôle majeur d'atténuation. Or le message des experts de la sécurité et de la défense est sans appel : le réchauffement climatique modifie les réalités géostratégiques et a des incidences considérables sur la sécurité et, in fine, sur la planification des opérations militaires.

En Arctique et, dans une moindre mesure, en Antarctique, le recul des glaces, la formation d'un nouvel océan et la richesse des sous-sols et des fonds marins vont sans nul doute exacerber les tensions géostratégiques. Les experts prévoient d'ores et déjà que le Pôle Nord connaîtra des étés sans glace avant le milieu de notre siècle. Les routes maritimes et passages navigables revendiqués par certains états protégeant jalousement leur

souveraineté sur leurs eaux intérieures et, dans le même temps, considérés par d'autres états comme des voies navigables internationales soumises à des droits de passage, créent des rivalités interétatiques. Enfin, la question de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures prend de l'ampleur au sein du Conseil de l'Arctique¹⁷.

Avec Pearl Harbour et le 11 septembre, on a pu constater combien il est difficile pour les institutions du renseignement de prévoir des événements historiques. Car, bien souvent, les stratégies militaires basent leurs décisions sur des informations parcellaires¹⁸. Il n'est donc guère surprenant que les têtes dirigeantes des programmes militaires et politiques considèrent le réchauffement climatique, y compris les événements qui en découlent, par exemple, les vagues de chaleur extrême et l'élévation du niveau de la mer, comme un facteur aggravant des conflits à venir.

M. Barack Obama a alerté contre les conséquences du changement climatique, citant le risque croissant d'instabilité et de conflits, la course effrénée aux ressources naturelles, les réfugiés climatiques et les migrations massives liées à la montée du niveau des océans¹⁹. La conviction selon laquelle les longs épisodes de sécheresse ont contribué à l'instabilité au Nigéria et créé un terreau sur lequel prospère Boko Haram est maintenant bien ancrée ; en Syrie, les mauvaises récoltes et la hausse du cours des denrées alimentaires ont favorisé les soulèvements populaires conduisant à la guerre civile²⁰.

Notons toutefois que la question d'un lien de causalité entre le dérèglement climatique et les conflits divise les spécialistes. Elle a été abordée sous l'angle plus large du concept émergent, quoique discuté, de la sécurité environnementale. De fait, Michael Brzoska et Christiane Fröhlich soulignent la difficulté à établir le lien direct entre le réchauffement climatique et les mouvements migratoires²¹. M. Brzoska envisage même le réchauffement climatique comme un argument incitant les forces armées à continuer sur la même voie et, ce faisant, à exploiter davantage les réserves énergétiques. Le climat ne serait donc pas une invitation à réorienter fondamentalement les stratégies militaires, conclusion cynique s'il en est²².

La réponse militaire aux menaces environnementales sur la sécurité

Le réchauffement climatique va conduire les armées à déployer des missions ailleurs que sur les théâtres de guerre, dans le cadre d'opérations humanitaires en réponse aux catastrophes naturelles ou pour mettre en œuvre un programme d'adaptation au réchauffement climatique. Les forces royales marocaines ont déjà déployé de nombreuses missions de secours et d'assistance aux populations touchées par les événements climatiques extrêmes, sur le territoire national comme à l'étranger²³. Le Maroc a par ailleurs conclu un accord avec la France et l'Espagne prévoyant l'échange de meilleures pratiques et une interopérabilité accrue en situation de catastrophe naturelle²⁴. L'armée va indéniablement jouer un rôle majeur de secours humanitaire, y compris dans les pays développés comme l'Australie. Le dérèglement climatique intensifie les inondations, les feux de brousse, les épisodes de sécheresse et les vagues de chaleur extrême, des phénomènes habituellement observés en été. C'est pourquoi la programmation militaire australienne prévoit des

contingents prêts à être déployés dans les délais les plus courts en cas de catastrophe naturelle dans le pays²⁵.

Les capacités en ISR (renseignement, surveillance et reconnaissance) des missions militaires d'assistance humanitaire aux sinistrés devront également être renforcées. L'ISR permet aux agences civiles et aux organisations gouvernementales et non gouvernementales à évaluer les besoins exacts en fournitures de secours, selon le nombre de victimes et les ressources disponibles, et à définir les priorités²⁶. Lors du tremblement de terre en Haïti le 12 janvier 2010, des troupes américaines ont été déployées à l'appui des opérations de secours sous l'égide de l'USAID (l'Agence des États-Unis pour le développement international)²⁷. Les images aériennes et satellite, collectées notamment par l'avion P-3 et les drones RQ-4 *Global Hawk* de la marine américaine, ont permis de connaître précisément l'état des infrastructures de transport routières et portuaires afin d'organiser l'acheminement des fournitures de secours²⁸.

D'autres types de menaces environnementales pèsent sur la sécurité humaine et il y a fort à parier que les forces armées jouent à l'avenir un rôle croissant, notamment pour endiguer des épidémies de maladies infectieuses transmises par exemple par des insectes ou par l'absorption d'eau contaminée. À l'échelle internationale, l'intervention de l'armée dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola a été déterminante. Quelque 5 000 soldats ont été déployés par l'Allemagne, le Canada, la Chine, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, dans les régions frappées par le virus²⁹. À l'appel du président Obama le 16 septembre 2014, le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) a constitué une base de commandement régional afin de contenir la maladie et d'en limiter les impacts sociaux et économiques dans la région touchée. L'armée britannique a également contribué à la lutte contre l'épidémie avec l'opération Gritrock³⁰. Le 18 septembre 2014, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2177, qualifiant la flambée d'Ebola de « menace à la paix et à la sécurité internationales³¹ ». Puis, l'Assemblée générale a voté à l'unanimité la Résolution 69/1. La Mission des Nations Unies pour la lutte contre Ebola (UNMEER), créée le 19 septembre 2014 en vue d'inciter les forces armées à coopérer avec les organisations internationales de secours, prit fin le 31 juillet 2015. Les services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, le Programme alimentaire mondial, la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et le département de l'appui aux missions (DAM) ont mis en place les ponts aériens et les tests de dépistage.

L'adaptation au réchauffement climatique à l'appui de la prévention des conflits

La mobilisation croissante des forces armées en temps de paix s'inscrit également dans la stratégie d'adaptation au réchauffement climatique. À l'échelle nationale par exemple, les forces armées tchadiennes participent à des programmes de reboisement afin de lutter contre les menaces environnementales, comme la progression du désert 150 km au sud au cours des dernières décennies, et la diminution d'environ 90 pour cent de la surface du lac Tchad³². En Haïti, l'adaptation au changement climatique se traduit par la

création d'une force de défense chargée de construire des infrastructures résilientes et d'organiser des secours d'urgence en cas de catastrophes naturelles. Or, lors de la planification de la sécurité environnementale, le souci principal réside « non pas dans la relation directe entre le climat et les conflits violents, mais dans la capacité qu'a le changement climatique à détruire les systèmes sur lesquelles reposent, de façon plus générale, la stabilité et la sécurité humaine³³ ». Cela signifie que l'on doit renforcer la résilience non seulement des systèmes naturels, mais aussi des pouvoirs publics, des structures institutionnelles et des systèmes, et tout particulièrement au niveau local.

Cette initiative illustre la multiplication, ces dix dernières années, des missions onusiennes de prévention des conflits. Reconnaissant l'importante interaction entre les programmes de prévention des conflits et les mécanismes d'amélioration de la résilience, l'ONU a voté la résolution 1625 (2005). La décision jette les bases du rôle explicite du Conseil de sécurité dans la stratégie d'adaptation au changement climatique. Par exemple, le paragraphe 3(b) préconise « d'aider les pays où existent des risques de conflit armé à effectuer une évaluation stratégique des risques et à appliquer les mesures convenues par les pays concernés afin de renforcer les capacités nationales de règlement des différends et de lutter contre les causes profondes de ces conflits³⁴ ».

Volet essentiel de la prévention des conflits, la stratégie d'adaptation pourrait passer par les missions de maintien et de consolidation de la paix, mobilisant des militaires et des civils. Lors de la guerre froide, le maintien de la paix était considéré comme une « activité temporaire comprise entre un cessez-le-feu et un règlement politique, conçue pour restaurer la confiance et l'assurance des parties au conflit en vue de la signature d'un accord de paix³⁵ ».

Or, depuis la fin de la guerre froide, le maintien de la paix a évolué, intégrant dorénavant une gamme d'opérations diversifiées comme la surveillance, la reconstruction, le désarmement, et le renforcement des capacités, afin d'établir un environnement stable et durable pour les peuples³⁶. À cet égard, dans le rapport *Agenda pour la paix*, M. Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, entendait la consolidation de la paix comme une « action menée en vue de définir et d'étayer les structures propres à raffermir la paix afin d'éviter une reprise des hostilités³⁷ ». Cela montre l'étroite imbrication qui s'est opérée au fil du temps entre les concepts de maintien et de consolidation de la paix, participant l'un et l'autre du renforcement des capacités et des institutions, deux piliers du processus d'adaptation.

Aujourd'hui, les missions de maintien et de consolidation de la paix exigent des activités en lien direct avec l'adaptation au changement climatique. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) fut établie le 10 avril 2014 à la suite d'un cessez-le-feu entre les rebelles Seleka et les milices antibalaka. Appuyée par le PNUE, la Coopération environnementale pour la consolidation de la paix, organisation fournissant « une évaluation des risques, des conseils techniques, des formations ciblées et une enceinte neutre favorisant le dialogue entre les parties prenantes », conduisit une étude sur la MINUSCA³⁸. Le rapport pointait l'importante consommation énergétique de la mission, source de

tensions en République centrafricaine. Partant, le PNUE recommanda une série de mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique des missions, incluant le recyclage des déchets liquides et dangereux³⁹. La MINUSCA put ajuster sa politique d'adaptation à l'environnement local et définir des objectifs visant à lutter contre l'exploitation illégale et le trafic de ressources naturelles.

Première mission onusienne sous mandat du Conseil de sécurité, la Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est chargée d'intervenir dans les domaines de la conception écologique des infrastructures, du recyclage des déchets, de la gestion des ressources hydriques et de la production énergétique. En 2014, sous l'impulsion de Martin Kobler, représentant spécial du secrétaire général, le PNUE conduisit une étude sans précédent sur la violence en République démocratique du Congo. Elle révélait que la principale source des hostilités dans la région n'était plus l'insurrection politique, mais les opérations de blanchiment d'argent, estimant l'exploitation illégale des matières premières à environ 1,25 milliard de dollars US par an. En mars 2015, le conseil vota alors la résolution 2211 redéfinissant le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Aujourd'hui, la mission se consacre principalement à la lutte contre le crime environnemental organisé⁴⁰.

La diversification des missions de maintien de la paix

La politique d'adaptation au changement climatique des armées en mission de paix sera vraisemblablement beaucoup plus effective si elle est menée en concertation avec les autres parties prenantes, y compris avec les acteurs de la société civile locale. Elle pourrait par exemple figurer au programme de la formation dispensée au personnel de l'ONU en amont des opérations, au même titre que le genre, les droits de l'homme, la protection de l'enfance et le virus VIH/SIDA. De même, la collecte régulière d'informations par les soldats sur le terrain à destination du siège de l'ONU à New York pourrait avantageusement intégrer des données sur les efforts d'adaptation au changement climatique et sur le renforcement de la résilience.

Les missions de maintien de la paix se voient souvent confier le mandat de rétablir le processus démocratique et la bonne gouvernance. Cela suppose le renforcement des capacités et la mise en place de formations longues destinées aux acteurs de la société civile, comme les enseignants, les anciens combattants et les personnels des services de sécurité. Le mandat des missions pourrait prévoir le développement de politiques de l'environnement, de protection des populations déplacées internes et de gestion des ressources naturelles, autant de facteurs susceptibles de conduire à la reprise d'un conflit.

Certains états souffrant d'un déficit de connaissances et de savoir-faire technique, il leur est très difficile, a fortiori lorsqu'ils se relèvent d'un conflit, d'établir le lien déjà complexe entre réchauffement climatique et réfugiés. Après le génocide rwandais de 1994, les autorités ont dû faire face au problème du rapatriement de deux millions et demi de réfugiés. De fait, les populations ayant fui le Rwanda pour la région voisine des Grands Lacs

s'étaient installées au Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo) et en Tanzanie notamment, un exode qui dura quelques années⁴¹. Le retour en masse des réfugiés, s'installant principalement à flanc de colline ou dans des zones humides considérées comme réserves naturelles, contribua au désastre écologique qui frappa la région. S'ils avaient reçu en amont les connaissances et compétences appropriées, les soldats de la paix auraient pu appuyer les gouvernements, au sortir du conflit, dans la planification de mesures en garantissant la prise en compte des aspects environnementaux.

Pour atténuer les tensions interétatiques complexes, le renforcement des capacités des communautés et des organisations locales doit être au cœur des missions de maintien de la paix. L'engagement notable de la police de l'ONU (UNPOL) dans la réforme et la restructuration des institutions existantes se traduit par le déploiement de policiers individuels ou d'unités de police, ou par l'incorporation à des organisations de plus grande envergure. Par ailleurs, puisque les concepts fondamentaux du genre, des droits de l'homme et de la corruption sont pris en compte dans la définition des politiques, il serait souhaitable d'intégrer l'adaptation à la stratégie de l'ONU. Les missions de paix au sein d'états fragilisés s'en trouveraient renforcées⁴².

La police communautaire mise sur pied par UNPOL a remporté un franc succès auprès des populations. Elle a permis de susciter la confiance des communautés envers les membres de forces de sécurité, et même d'instaurer des liens entre la population et les policiers, comme ce fut le cas en Bosnie Herzégovine⁴³. Sa réussite est due également aux activités de consolidation des capacités et d'intégration visant à améliorer la protection des droits de l'homme⁴⁴. À nouveau, la question environnementale gagnerait à ce que des programmes de sensibilisation au climat soient ajoutés à la mission continue des forces de police de proximité d'UNPOL.

Qu'elles soient directes ou indirectes, les conséquences dévastatrices du changement climatique devraient être prises en considération lors des processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. En Sierra Leone, l'expérience a montré que l'abstention à cet égard peut allonger les souffrances humaines. Après la guerre civile qui ravagea ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, environ 70 000 rebelles furent désarmés et démobilisés⁴⁵. Le volet de la réintégration s'est heurté à d'immenses difficultés, aboutissant au chômage des jeunes et des anciens combattants qui, frappés de surcroît par le trauma lié au conflit et le désarroi, se livrèrent au trafic de drogues, à la contrebande et à la coupe illégale de bois⁴⁶. La déforestation effrénée détruisit de grands bassins versants, ce qui entraîna une dégradation générale de l'environnement. À ce jour, le couvert forestier de la Sierra Leone ne représente plus que 5 pour cent de sa surface initiale⁴⁷. Si les Nations Unies avaient pris en compte le réchauffement climatique et ses conséquences environnementales en amont du processus de réintégration, cela aurait pu changer la donne.

Autre rôle essentiel des soldats de la paix, le maintien de l'ordre public occupe une place particulièrement importante pour les unités UNPOL⁴⁸. Dans les régions en proie aux conflits, les forces de police ont des rôles diversifiés, comme la protection des civils par le maintien de l'ordre public, la promotion des droits de l'homme, la garantie de la sécurité humaine, la réduction de la violence en marge des élections, la surveillance et l'assistance

nécessaires aux processus de mobilisation et de réintégration, enfin la formation de la population locale et des forces indigènes⁴⁹. Afin de promouvoir le professionnalisme comme élément essentiel de la réforme du secteur de la sécurité, les membres de l'UNPOL organisent régulièrement des formations à l'intention des forces de police locale⁵⁰. Ils encouragent également la sécurité humaine, améliorent la qualité des interventions de la police de proximité et renforcent les capacités nécessaires à l'exercice de fonctions de sécurité⁵¹. Si l'adaptation au changement climatique était prévue dans le « cadre d'orientation stratégique cohésive » de l'UNPOL, elle pourrait consolider les efforts entrepris en faveur d'une paix et d'une sécurité durables⁵².

L'évolution de la réflexion du Conseil sur le changement climatique

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est saisi à plusieurs reprises de la question du changement climatique. À la présidence du Conseil en 2007, le Royaume-Uni avait lancé un débat « explorant les relations entre l'énergie, la sécurité et le climat⁵³ ». La réflexion consistait principalement à se demander si le Conseil de sécurité de l'ONU était l'enceinte idéale pour débattre du réchauffement climatique. L'Union européenne et plusieurs petits états insulaires en développement (PEID) convenaient que le Conseil de sécurité était en mesure de jouer un rôle majeur sur la question du réchauffement climatique même s'ils exprimaient des points de vue divergents quant à l'utilité de ce rôle. Le Royaume-Uni considérait le débat comme une plateforme de discussion nécessaire pour sensibiliser les parties prenantes au problème. La France et l'Allemagne soulignaient la nécessité d'une prévention active. Enfin, les PEID ont appelé le Conseil de sécurité à s'engager davantage sur la question du changement climatique qui constitue une menace directe pour la paix et la sécurité internationales. De l'avis de la Russie, de la Chine et du Groupe des 77 aux Nations Unies (la coalition des pays en développement), le département de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique sont des enceintes de réflexion privilégiées pour la lutte contre le réchauffement climatique.

À la suite d'une campagne menée par les PEID, l'Assemblée générale vota en 2009 la résolution 63/281 soulignant ses profondes inquiétudes à l'égard des effets négatifs du changement climatique et ses incidences sur la sécurité. En outre, elle « invita les organes concernés des Nations Unies, si nécessaire et dans la limite de leur mandat respectif, à intensifier leurs efforts pour prendre toute la mesure du réchauffement climatique et lutter contre ses effets, y compris contre les implications possibles en matière de sécurité ». Dans un rapport du secrétaire général, le changement climatique est identifié comme un « amplificateur des menaces⁵⁴ ». Lors d'un débat en 2011, la question suscita de nouveau les réticences de la Russie, de la Chine et du Groupe des 77, mais remporta cette fois l'accueil favorable des États-Unis. « Il est grand temps que le Conseil de sécurité fasse son entrée dans le XXI^e siècle et que nous assumions nos responsabilités », déclara Susan Rice, ambassadrice des États-Unis à l'ONU⁵⁵. À l'issue du débat, le président ex-

prima les préoccupations du Conseil face au risque croissant de voir le changement climatique menacer directement la paix et la sécurité internationales⁵⁶.

D'autres débats suivirent. Le Royaume-Uni et le Pakistan, puis l'Espagne et la Malaisie organisèrent tour à tour une réunion selon la formule Arria, en 2013 et 2015 respectivement avec, en toile de fond, la même vision du changement climatique comme amplificateur des menaces. Les membres des PEID insistaient sur la montée du niveau des océans et ses incidences sur leurs populations. Plusieurs états africains du G77 avançaient que la « désertification et les vagues de chaleur avaient généré une disruption économique et sociale, créant un terreau fertile de recrutement pour les organisations radicales comme Boko Haram⁵⁷ ». En juillet 2015, le sujet fut de nouveau abordé lorsque la Nouvelle-Zélande organisa un débat sur les enjeux de paix et de sécurité dans les PEID.

Conclusion

Les forces militaires n'ont pas d'autre choix que de combattre le réchauffement climatique, une voie sur laquelle elles se sont déjà engagées. Cet article a montré que le changement climatique a une incidence sur les activités militaires et inversement. Si les forces armées peuvent contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, elles peuvent aussi exacerber la situation. Bien souvent, l'armée est la seule organisation à même de mener le combat à l'échelle qui s'impose : l'intervention d'urgence lors des catastrophes naturelles, dont la fréquence augmente à mesure que le climat se réchauffe, et le rétablissement d'une situation durable du point de vue environnemental dans les états se relevant d'une crise en sont quelques exemples. Parallèlement, avec l'apparition de nouveaux théâtres de conflit, les opérations militaires vont se diversifier. Les forces armées doivent donc relever de nouveaux défis : réduire leur empreinte écologique tout en adaptant leurs infrastructures et leur stratégie au changement climatique.

Notes

1. HOLLAND, Andrew et VAGG, Xander, *The Global Security Defense Index on Climate Change: National Security Perspectives on Climate Change from around the World*, Washington, DC : American Security Project, 21 mars 2013, <http://americansecurityproject.org/ASP%20Reports/Ref%200121%20-%20Global%20Security%20Defense%20Index%20P-Results.pdf>.

2. CNA Corporation, *National Security and the Threat of Climate Change*, Alexandria, VA : CNA Corporation, 2007, www.cna.org/cna_files/pdf/national%20security%20and%20the%20threat%20of%20climate%20change.pdf.

3. Ministère de la Défense, « Conférence Climat et Défense : quels enjeux ? », 14 octobre 2015, p.3, www.defense.gouv.fr/dgris/la-dgris/evenements/conference-climat-et-defense-quels-enjeux-14-octobre-2015.

4. HOLLOWAY, Jane, DURANT THOMAS, Michael, DURRANT, Cheryl, « Strategic Military Geography: Climate Change Adaptation and the Military », in *Handbook of Climate Change Adaptation*, éd. FILHO, Walter Leal, Berlin : Springer-Verlag, 2015, p. 506.

5. US Department of Defense, *Quadrennial Defense Review, 2014* Washington, DC : Department of Defense, 2014, p. 25, www.defense.gov/Portals/1/features/defenseReviews/QDR/2014_Quadrennial_Defense_Review.pdf.

6. US Department of Defense, *2014 Climate Change Adaptation Roadmap*, Washington, DC : Department of Defense, 2014, <http://ppcc.asme.org/wp-content/uploads/2014/10/CCARprint.pdf>.

7. « Defence Infrastructure Organisation Estate and Sustainable Development », Ministry of Defence, 21 juin 2013, www.gov.uk/guidance/defence-infrastructure-organisation-estate-and-sustainable-development#adaptation-to-the-impacts-of-climate-change-on-the-ministry-of-defence-estate%29.

8. *Id.*

9. « Among the Costs of War: Billions a Year in A.C.? », National Public Radio, 25 juin 2011, www.npr.org/2011/06/25/137414737/among-the-costs-of-war-20b-in-air-conditioning.

10. NORBERG-BOHM, Vicki, « Creating Incentives for Environmentally Enhancing Technological Change: Lessons from 30 Years of US Energy Technology Policy », *Technological Forecasting and Social Change* 65, n° 2, 2010 : pp. 125–148.

11. Ministry of Defence, *Sustainable Development Strategy : A Sub-Strategy of the Strategy for Defence, 2011–2030*, consultation le 5 mai 2016, www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/32729/20110527SDStrategyPUBLISHED.pdf.

12. « Our Energy Use », Ministry of Defence, consultation le 5 mai 2016, www.gov.uk/government/organisations/ministry-of-defence/about/our-energy-use.

13. Ministry of Defence, *Sustainable Development Strategy*, pp. 2–3.

14. Ministère de la Défense, « Conférence Climat et Défense », p. 21.

15. Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Greening the Blue Helmets : Environment, Natural Resources and UN Peacekeeping Operations*, Nairobi, Kenya : PNUE, mai 2012, p.16, www.un.org/en/peacekeeping/publications/UNEP_greening_blue_helmets.pdf.

16. Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Special Issue Newsletter : Natural Resources and Peacebuilding*, Nairobi, Kenya : PNUE, avril 2014, p. 17, www.un.org/en/peacebuilding/pbso/pdf/PBSO_UNEP_NRM&Peacebuilding_newsletter.pdf.

17. HOLLOWAY, THOMAS, DURRANT, « Strategic Military Geography », p. 508.

18. BRIGGS, Chad Michael, « Climate Security, Risk Assessment and Military Planning », *International Affairs* 88, n° 5, 2012, p. 1055.

19. « President Obama Delivers the Keynote Address at the US Coast Guard Academy Commencement », vidéo YouTube, 2:55:40, 20 mai 2015, www.youtube.com/watch?t=7328&cv=sFgrsTIRzM.

20. *Id.*

21. BRZOSKA, Michael, FRÖHLICH, Christiane, « Climate Change, Migration and Violent Conflict: Vulnerabilities, Pathways and Adaptation Strategies », *Migration and Development* 5, n° 2, 2016, pp. 190–210, doi : 10.1080/21632324.2015.1022973.

22. BRZOSKA, Michael « Climate Change and Military Planning, » *International Journal of Climate Change Strategies and Management* 7, no 2, 2015, pp. 172–190.

23. Ministère de la Défense (France), « Conférence Climat et Défense », p. 19.

24. *Id.*

25. PRESS, Anthony, BERGIN, Anthony, GARNSEY Eliza, *Heavy Weather: Climate and the Australian Defence Force*, Rapport spécial, numéro 49, Barton, Australian Strategic Policy Institute, mars 2013, p. 19, www.aspi.org.au/publications/special-report-issue-49-heavy-weather-climate-and-the-australian-defence-force/SR49_heavy_weather.pdf.

26. PETITJEAN, Mirielle M. « Intelligence Support to Disaster Relief and Humanitarian Assistance », *Intelligence, Journal of U.S. Intelligence Studies* 19, no 3, 2013, pp. 57–60.

27. CECCHINE, Gary et al., *The U.S. Military Response to the 2010 Haiti Earthquake: Considerations for Army Leaders*, Santa Monica, CA, RAND Corporation, 2013, p. ix, www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RR300/RR304/RAND_RR304.pdf.

28. FRASER, Douglas M. Fraser, HERTZELLE, Maj Wendell S., « Haiti Relief: An International Effort Enabled through Air, Space, and Cyberspace », *Air and Space Power Journal* 24, n° 4, hiver 2010, p. 9.

29. « Foreign Military Response Crucial to Ebola Crisis », London School of Hygiene & Tropical Medicine, 26 octobre 2015, www.lshtm.ac.uk/newsevents/news/2015/foreign_military_response_crucial_to_ebola.html.

30. KAMRADT-SCOTT, Adam et al., *Saving Lives : The Civil-Military Response to the 2014 Ebola Outbreak in West Africa*, Interim Report, Sydney : University of Sydney, août 2015, p. 13, <http://sydney.edu.au/mbi/PDFs/saving-lives.pdf>.

31. Conseil de sécurité des Nations Unies, S/RES/2177(2014), Résolution 2177(2014), 18 septembre 2014, p. 1, [www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2177\(2014\)](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2177(2014)).

32. Ministère de la Défense, « Conférence Climat et Défense », p.15.

33. BRIGGS, « Climate Security », p. 1054.

34. Conseil de sécurité des Nations Unies, S/RES/1625 (2005), Résolution 1625 (2005), 14 septembre 2005, p. 2, www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/CPR%20S%20RES%201625.pdf.

35. WEINLICH, Silke, *The UN Secretariat's Influence on the Evolution of Peacekeeping*, Basingstoke, Hampshire : Palgrave Macmillan, 2014, p. 22.

36. HATTO, Ronald « From Peacekeeping to Peacebuilding: The Evolution of the Role of the United Nations in Peace Operations », *International Review of the Red Cross* 95, no 891, 2013, pp. 495–515, doi : 10.1017/S1816383114000277.

37. BOUTROS BOUTROS-GHALI, « Report of the UN Secretary-General: 'Agenda for Peace' », Conseil des relations extérieures, 17 juin 1992, www.cfr.org/peacekeeping/report-un-secretary-general-agenda-peace/p23439.

38. « Environmental Cooperation for Peacebuilding », Programme des Nations Unies pour le développement, consultation le 5 mai 2016, www.unep.org/disastersandconflicts/Introduction/ECP/whatisecp/tabid/105949/Default.aspx.

39. Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Addressing the Role of Natural Resources in Conflict and Peacebuilding: A Summary of Progress from UNEP's Environmental Cooperation for Peacebuilding Programme, 2008–2015*, Nairobi, Kenya : UNEP, octobre 2015, p. 30, http://postconflict.unep.ch/publications/ECP/ECP_progress_report_2015.pdf.

40. *Id.*, p. 32.

41. PRUNIER, Gérard, *The Rwanda Crisis : History of a Genocide*, New York : Columbia University Press, 1995.

42. *Id.*, pp. 8-9.

43. VEJNOVIC, Dusko, LALIC, Velibor « Community Policing in a Changing World: A Case Study of Bosnia and Herzegovina », *Police Practice and Research: An International Journal* 6, no 4, 2005, pp. 363–373, doi : 10.1080/15614260500293994.

44. COLLANTES CELADOR, Gemma, « Becoming 'European' through Police Reform: A Successful Strategy in Bosnia and Herzegovina? », *Crime, Law and Social Change* 51, n° 2, 2009, pp. 231–242.

45. MALAN, Mark et al., *Sierra Leone: Building the Road to Recovery*, Série des monographies de l'ISS, n° 80, Pretoria : Institut des études de sécurité, 2003, p. 170.

46. WILLIAMSON, John, « The Disarmament, Demobilization and Reintegration of Child Soldiers: Social and Psychological Transformation in Sierra Leone », *Intervention* 4, no 3, 2006, pp. 185–205.

47. LEACH, Melissa, SCOONES, Ian, « Carbon Forestry in West Africa: The Politics of Models, Measures and Verification Processes », *Global Environmental Change* 23, n° 5, 2013, pp. 957–967.

48. CALL, Charles T., STANLEY, William, « Protecting the People : Public Security Choices after Civil Wars », *Global Governance* 7, n° 2, 2001, pp. 151–172.

49. HOWARD, Lise Morjé, *UN Peacekeeping in Civil Wars*, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 2008, pp. 80, 156, 164.

50. HOLT, Victoria, TAYLOR, Glyn, KELLY, Max, *Protecting Civilians in the Context of UN Peacekeeping Operations: Successes, Setbacks and Remaining Challenges*, New York : ONU, Département des opérations de maintien de la paix et Bureau de coordination des affaires humanitaires, 2009, <https://docs.unocha.org>

/sites/dms/Documents/Protecting%20Civilians%20in%20the%20Context%20of%20UN%20Peacekeeping%20Operations.pdf.

51. CALL, Chuck, BARNETT, Michael, « Looking for a Few Good Cops: Peacekeeping, Peacebuilding and CIVPOL », *International Peacekeeping* 6, n° 4, 1999, pp. 43–68, doi : 10.1080/13533319908413798.

52. Organisation des Nations Unies, *United Nations Police in Peacekeeping Operations and Special Political Missions*, New York : ONU, Département des opérations de maintien de la paix, Département de l'appui aux missions, 1^{er} février 2014, p. 4, www.un.org/en/peacekeeping/sites/police/documents/Policy.pdf.

53. « Security Council Holds First-Ever Debate on Impact of Climate Change on Peace, Security, Hearing over 50 Speakers », communiqué de presse, ONU, 17 avril 2007, www.un.org/press/en/2007/sc9000.doc.htm.

54. « Security Council, in Statement, Says 'Contextual Information' on Possible Security Implications of Climate Change Important When Climate Impacts Drive Conflict », ONU, 20 juillet 2011, www.un.org/press/en/2011/sc10332.doc.htm ; et Assemblée générale de l'ONU, *Climate Change and Its Possible Security Implications: Report of the Secretary-General*, A/64/350, 11 septembre 2009, p. 2, www.refworld.org/docid/4ad5e6380.html.

55. « Remarks by Ambassador Susan E. Rice, U.S. Permanent Representative to the United Nations, at a Security Council Session on the Impact of Climate Change on the Maintenance of International Peace and Security », Mission des États-Unis à l'ONU, 20 juillet 2011, <http://usun.state.gov/remarks/5111>.

56. WARREN, Dane, *Climate Change and International Peace and Security: Possible Roles for the U.N. Security Council in Addressing Climate Change*, New York : Sabin Center for Climate Change Law, Columbia Law School, juillet 2015, p. 5.

57. *Id.*

Visitez notre site web

http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp